

Loi sur les parcs nationaux

La possibilité d'établir un parc national dans la prairie du sud de la Saskatchewan revient à une impasse. J'aimerais expliquer les problèmes qui se sont posés et les objections formulées. Un des problèmes est le coût de l'indemnisation et de la réimplantation des éleveurs et des cultivateurs. Un autre est la perte de revenu pour l'économie provinciale. L'un est de caractère social et concerne aux aspects sociaux de l'éviction des éleveurs, dont beaucoup sont des pionniers, des terres qui leur ont été transmises au cours des générations ou qu'ils louent depuis de nombreuses années. En fait, certaines familles habitent ces régions depuis des générations. Le mode de vie social est bien économiquement parlant. C'est une minorité lointaine et très importante du pays. On y retrouve un train de vie qu'on mène dans très peu de parcs au Canada. Il contribue au charme même de cette région. C'est ce qui fait son attrait même.

Il y aurait la perte de certains des meilleurs endroits de chasse au chevreuil-mulet et à l'antilope ainsi que les plaintes des chasseurs contrariés, chose à laquelle je n'attache pas autant d'importance que la province. Le rapport Kaplan propose de construire une clôture pour protéger le gibier. C'est contraire à ce qui se passerait en fait. Une grande clôture tout autour fermerait aux animaux cette région où ils se réfugient pour y chercher protection pendant l'hiver. C'est dans les hautes montagnes et collines. Ils y trouvent de la petite herbe pendant cette saison au lieu d'essayer de survivre dans les plaines où il y a des congères d'au moins six ou sept pieds.

Il y a un autre problème très réel pour ceux qui vivent dans cette région. C'est le danger des feux de prairie causés par les automobiles, les locomotives ou autres machines. Leurs étincelles peuvent mettre le feu à l'herbe et la détruire. L'été dernier, il y a eu deux ou trois grands feux dans la région qu'ont eu à éteindre les gens de l'endroit. Un autre problème est celui de l'optique très étroite du service des parcs nationaux et du ministre qui ne semblent pas comprendre qu'il s'agit d'une grande région de pâturages. Le rapport Kaplan a recommandé d'en retirer le bétail sur une superficie de 360 ou 640 milles carrés et de le remplacer par quelques bisons. Je ne connais pas toutes les techniques des spécialistes de l'environnement, mais je sais que le broutage des pâturages est nécessaire. Il faudrait une grande quantité de bisons pour tondre les pacages comme le fait le bétail à l'heure actuelle. Pendant des années, les troupeaux ont brouté l'herbe ni trop ni trop peu. Il y a toujours, bien sûr, par exception, un éleveur négligent. D'une manière générale, l'état des pâturages est convenable.

Un autre problème que suscite l'aménagement de ce parc est la perte économique que risquent de subir les villes comme Mankota où, bon an mal an, un million de têtes de bétail sont vendues aux enchères. Ces projets ont suscité également d'autres objections. J'ai déjà mentionné la disparition inévitable du bétail dans le parc conformément à la politique des parcs nationaux. Cependant, et c'est aussi l'opinion émise dans le rapport Kaplan, la présence du bétail ne nuit pas à l'habitat ou à la faune. On y signale que le bétail remplit un rôle important à plusieurs égards et si on le supprime, on ne pourra le remplacer sans doute

[M. Knight.]

que par le bison. Le bétail ne fait pas concurrence aux animaux sauvages qui occupent actuellement le territoire.

Un broutage permanent empêche l'herbe de devenir trop longue, ce qui comporte des risques d'incendie. Les torts causés au sol le furent par les gens qui croyaient pouvoir y faire pousser du blé ou de l'orge. La terre n'était pas propice à ces cultures. On s'en est rendu compte durant la crise. Depuis lors, la majorité des terres a été rendue aux pacages. Si les touristes viennent en grand nombre, il y a le problème des ordures et de la destruction de l'habitat même que nous essayons de conserver pour les générations futures.

Un autre problème de taille, ce sont les richesses minières. Les réserves de la Couronne sur l'ensemble du territoire ainsi que l'exploitation possible des gisements pétroliers n'encouragent pas beaucoup le gouvernement provincial à aménager un parc national qui enlèverait à la province le droit de réglementer l'exploitation minière dans la région. J'espère que le ministre et le gouvernement provincial ne toucheront pas aux étendues où l'on pourrait exploiter des mines de charbon, etc.

● (2100)

Il est difficile alors que plus de 60 p. 100 des Canadiens demeurent dans de vastes agglomérations urbaines, pour un député représentant une circonscription rurale où il peut contempler de magnifiques paysages de tenter de s'entendre avec des gens qui ont des adolescents et des enfants qui grandissent dans une société où il y a des trottoirs, des rues pavées, des lampadaires, peut-être du béton, à des endroits comme la circonscription du député de York-Nord (M. Danson) ou d'autres régions du pays comme Toronto, Montréal, Regina ou Saskatoon. Comment pouvons-nous concilier cela avec la préservation d'un mode de vie, les vastes espaces découverts qui sont nécessaires dans une région qui attire les personnes qui n'ont pas eu la chance de vivre dans la région de Kildare-Valmarie et de voir et de respecter la beauté qu'elle dégage.

Je crois que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) voudrait être témoin d'une certaine évolution dans ce domaine et pour ma part, j'approuve de nombreux parcs nationaux qu'il tente d'établir et les initiatives qu'il a prises pour préserver certaines de ces régions à l'intention des Canadiens. Je crois donc, s'il saisissait l'occasion de collaborer avec le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson), qu'il serait possible dans le Sud de la Saskatchewan d'exploiter le tourisme de façon beaucoup plus hardie en incitant les gens à visiter certaines régions dont ils ne connaissent même pas l'existence, j'en suis certain. Je prétends donc, monsieur l'Orateur, que la Saskatchewan est en mesure d'aménager une grande route et elle serait une des premières provinces à collaborer, sauf erreur, à sa construction. Elle s'étendrait de la frontière du Manitoba jusqu'à celle de l'Alberta et permettrait aux voyageurs de traverser la Saskatchewan en une journée et demie, s'ils le veulent, car chaque été, à cause du trafic sur cette route en provenance des États-Unis, à cause du trafic qui passe par Estevan et Weyburn sur la route n° 1, la circulation automobile a tellement augmenté que je n'emprunterai jamais plus cette route durant la période d'affluence en juillet et août. Pour ma part, mais c'est probablement vrai d'un bout à l'autre du pays, j'estime que c'est une ruée meurtrière.